



## Compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Date de convocation : 4 avril 2017

Présents : Christophe DELEVOYE, Maire, Sylvain MONTALAND, Florent ROCHEDY, Robert ROCHEBLOINE, Adjoints, Christophe CHAREL, Marc BOISSY, André SEIGNOBOS, Ginette SERPOLLET, Julie SAVARY, Patrice BOGY et Christine CROS, conseillers

Secrétaire de séance : Julie SAVARY

### 1- Compte-rendu des conseils municipaux (13 décembre 2016 et 23 janvier 2017)

Approuvés à l'unanimité

### 2- Compte gestion 2016

Le Compte de Gestion 2016 produit par Mme La Trésorière de Lamastre et établi dans les mêmes termes que le compte administratif 2016, pour le Budget Principal et le Budget Annexe Eau est approuvé

VOTE Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

### 3- Compte administratif 2016 et affectation du résultat

BP COMMUNE :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	-	26 809,08	-	86 037,16	-	112 846,24
Opérations de l'exercice	193 276,46	232 766,06	135 980,22	113 124,83	329 256,68	345 890,89
Totaux	193 276,46	259 575,14	135 980,22	199 161,99	329 256,68	458 737,13
Résultat de clôture		66 298,68		63 181,77		129 480,45

Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de 66 298,68 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

BP EAU :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés			38 688,90		38 688,90	-
Opérations de l'exercice	29 632,89	32 466,51	79 024,42	96 348,79	108 657,31	128 815,30
Totaux	29 632,89	32 466,51	117 713,32	96 348,79	147 346,21	128 815,30
Résultat de clôture		2 833,62	21 364,53		18 530,91	

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 2 833,62 € au compte 1068 investissement.

VOTE Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

#### **4- BUDGET 2017**

Budget Annexe Eau 2017 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	104 894	104 894
Investissement	123758,53	123 758,23

Vote à l'unanimité

Budget Commune 2017 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	291 743,68	291 743,68
Investissement	155 625,45	155 625,45

Vote à l'unanimité

#### **5- Vote des taux d'imposition 2017**

Débat, avec le souci à la fois de ne pas peser sur les budgets des habitants, mais d'avoir aussi les moyens d'agir, et de prévoir l'avenir. Il a été proposé une hausse très légère, pour anticiper et éviter une hausse brutale à l'avenir : augmentation de 1% de la part communale.

6 pour, 4 abstentions, 1 contre

Il a aussi été discuté la nécessité de rendre cette taxe foncière la plus juste possible. Pour cela, il faut comprendre comment est calculée cette taxe.

La taxe foncière est calculée à partir de la "valeur locative cadastrale du bien" à laquelle est ensuite appliqué un taux d'imposition voté par les collectivités locales, les communes essentiellement.

#### **6-Voirie**

Le budget alloué par la communauté de commune a été diminué de 13% depuis 2015.

Les projets prévus sont : Chemin de Rochedieu, une partie de ceux de Blanchard et d'Issartial.

**7-Contrat d'assurance du risque statutaire :** C'est un contrat d'assurance pour les employés municipaux, qui est délégué au Centre de Gestion et qui arrive à échéance au 31/12/2017..Il a été proposé de déléguer la négociation d'un nouveau contrat au centre de Gestion de l'Ardèche.

**8-Règlement cantine scolaire :** Une ligne sera ajoutée au contrat : « tout repas commandé sera dû, sauf cas de force majeure » Il faut prévenir le restaurant avant 9h.

**9-Participation aux frais de la garderie :** Si un élève arrive à l'école après le 1<sup>er</sup> Février, il paie les contributions suivantes :

60 € (au lieu de 105) pour la garderie et la cantine pour le premier enfant,

30 € ( au lieu de 60) pour les suivants.

35 € ( au lieu de 65) pour la cantine uniquement.

Vote : 1 contre, 9 pour ,1 Abstention